

SAS BOURIANE VIDANGE SERVICES

DENIS Gilles
438 Route du Barry
46300 FAJOLES



Téléphone : 05 65 37 68 21
 Téléphone : 06 70 11 50 15
 Email : gdenis.bvs@orange.fr
 Ville RCS : CAHORS

Société au Capital de 500,00 €
 N° de Siret : 82012082200011
 N° de TVA : FR61820120822
 N° APE : 3700Z

Adresse des Travaux :

Mr et Mme BEDUER
Le Bourg
46240 SENIERGUES

LESCOUT TP
Le Lac Grand
46500 CARLUCET

Référence : BS 12410

FACT. AUTOLIQUIDATION N° 12500022 du 31/01/2025

Page N° 1

Libellé court	Quantité	Unité	Station d'épuration	LITRES	Vol Restitué	P.u. HT	Montant H	Tva
Livraison N° 32500003 du 10/01/2025								
Pompage et Nettoyage Fosse Septique jusqu'à 3000 L	1,00	UNI	GOURDON	1000,00		231,82	231,82	Z
Pompage et Nettoyage Fosse Septique jusqu'à 1000 L (Inklus).	1,00	UNI	GOURDON	1000,00		0,00	0,00	Z

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
Z	AUTRES OPERATIONS N IMPOSABLES		231,82	0,00

Total H.T. 231,82

Date d'échéance : 28/02/2025 Mode de règlement : Chèques

ATTESTATION

Travaux réalisés dans les locaux affectés de manière exclusive à l'habitation
 Je soussigné (Nom, Prénom) : _____ atteste que

☐ Le domicile ☐ Le local à usage d'habitation

dont je suis : ☐ propriétaire ☐ locataire ☐ usufruitier ☐ mandataire

est achevé depuis plus de 2 ans

Date : __/__/__ signature

Net H.T. 231,82

T.V.A. 0,00

Total T.T.C. 231,82

Net à payer 231,82 €

L'ouverture et la fermeture des plaques de fosses incombent à notre aimable clientèle : en cas de dégradations notre responsabilité ne pourra être engagée. Le remplissage de la fosse est à la charge du client.
 BANQUE POPULAIRE RIB : 17807 00807 95521866835 52 IBAN : FR76 1780 7008 0795 5218 6683 552 BIC : CCBPFRPTLS

Attribution de compétence : Tribunal de Commerce de Cahors

Art. D. 441-5. Douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 du code du commerce - Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement

FACT. AUTOLIQUIDATION N° 12500022 du 31/01/2025

Montant 231,82
 Code client LESCO



JOHN DEERE

AGRI-POLE



MERLO

1246 Rte Haute de Farrou - 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERQUE - Tél : 05.65.81.17.19

51 route des Hirondelles
Pech Farrat
46500 GRAMAT
Tél : 05.65.33.41.30

1181 Av Georges Pompidou
12400 SAINT AFFRIQUE
Tél : 05.65.49.04.98

757 route de Pisse Côté
ZA de Calmont
12450 CALMONT
Tél : 05.65.70.25.31

415 Rue des Cazelles
ZA les Combes
12310 LAISSAC
Tél : 05.65.70.71.17

570 Allée du Cap
ZA La Crozette
46090 LE MONTAT
Tél : 05.65.36.05.48

SAS au Capital de 1 180 036,00 € - APE : 4661Z - RCS RODEZ 316 473 305 - N° TVA FR 29 316 473 305
IBAN : FR76 1780 7006 1201 2210 4129 521 BIC : CCBPFRPTLS

FACTURE

LESCOUT DAVID

LE LAC GRAND

46500 CARLUCET

Date	N° Pièce	Fol	N° Client
31/01/2025	819868	1	0012952

Visu - ETI Informatique

Référence	Désignation	Qte	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
	Dépôt : 03 GRAMAT Bon de livraison N° : 509971 Du 02/01/2025 Servi par : DAVID REMY GRAMAT - Tél : 05 65 33 41 76					
JDJXP720A70	BATTERIE 12V 70AH 720A	1	97,84		97,84	97,84
JDMCXFA1178	RUBAN ISOLANT 19mm x 20m NOIR	1	2,18		2,18	2,18
	Dépôt : 03 GRAMAT Bon de livraison N° : 510142 Du 06/01/2025 Servi par : YANNICK FOUCHE GRAMAT - Tél : 05 65 33 41 76					
FER	FER AU KG	5	3,00		3,00	15,00
	FRAIS FIXES					1,52

RETROUVEZ SUR NOTRE SITE INTERNET

www.agri-pole.com

NOS PROMOTIONS PIECES / SAV
ET TOUTES NOS OCCASIONS...

AUCUNE PIECE NE SERA REPRISE NI ECHANGE
APRES 8 JOURS DE DELAI DE LIVRAISON

LES PIECES COMMANDEES SPECIALEMENT NE SERONT PAS REPRISES

CONDITIONS DE VENTE : Les ventes de pièces au détail sont payables au comptant. Tout retour doit être fait dans les huit jours. Les pièces commandées spécialement ne seront pas reprises. En cas de règlement par voie de contentieux, les frais de recouvrement sont à la charge de l'acheteur. En cas de litige le Tribunal de Rodez sera seul compétent. Avoir valable 1 an - déductible des factures à venir non remboursable.

CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE : Nos marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix (Loi 85-98 du 28/01/85).

CONDITIONS DE REGLEMENT (Loi 92-1442)
Pas d'escompte pour règlement anticipé.
Pénalités de retard : 1,5 fois le taux légal.

Papillon à découper

Client : 0012952
Facture : 819868
Date : 31/01/2025
Montant : 139,85
Echéance : 28/02/2025
Règlement : TRAITE DIRECTE 30 JFDM 139,85 € au 28/02/2025

TVA	% TVA	Montant HT	Montant TVA
2	20,00	116,54	23,31
EUROS		116,54	23,31

Montant TTC

139,85 €

Règlement : TRAITE DIRECTE 30 JFDM 139,85 € au 28/02/2025